

Objectifs

La Maison des Sciences de l'Homme Lyon Saint Etienne (MSH-LSE) (www.msh-lse.fr) lance en 2018 un nouvel Appel A Projets pour donner une impulsion forte à des projets de recherche interdisciplinaires dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS) mais également entre les SHS et d'autres secteurs disciplinaires. Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du projet scientifique de la nouvelle MSH de site et vise à permettre une meilleure structuration de la recherche en SHS, en lien avec les axes prioritaires de l'[IDEXLYON](#) et la politique scientifique du site. L'appel est thématiqué autour des trois principaux axes scientifiques de la MSH-LSE et de l'axe transversal sur le Genre, tout en laissant une possibilité de déposer des projets blancs, hors thématiques.

Destiné prioritairement à faire travailler ensemble plusieurs laboratoires SHS du site de Lyon-Saint-Étienne, cet appel permet aussi de développer ou renforcer des collaborations scientifiques avec d'autres partenaires et dans d'autres domaines et secteurs disciplinaires. L'appel souhaite ainsi susciter des projets provenant de diverses disciplines des SHS intégrant une perspective d'échanges pluridisciplinaires et intersectoriels. La dimension de comparaison des terrains d'étude dans l'espace et dans le temps – des mondes anciens jusqu'à la période contemporaine - est également encouragée.

Le budget consacré à cet appel à projets est de 150 000 €, pour un maximum de 6-7 projets pouvant être financés.

L'appel est ouvert aux trois thématiques suivantes :

Sociétés et humanités numériques :

L'axe "Sociétés et Humanités numériques" du présent appel à projets souhaite continuer à interroger en priorité les liens entre la diversité des données numériques mobilisées et utilisées et les formes de production de connaissance induites à partir de ces matériaux, mais également les effets des technologies numériques sur les activités humaines. Il met également l'accent sur la portée politique, économique et sociale des activités de production de savoir à partir des données numériques ainsi que sur leurs ressorts éthiques. La récente mise en application du règlement général sur la protection des données (RGPD) constitue ainsi un nouveau cadre européen concernant la production, le traitement et la diffusion des données à caractère personnel. Ce cadre concerne des champs et secteurs très diversifiés, tant publics que privés, et situés à des niveaux différents d'intervention (du transnational à l'international, du national au territorial), ainsi que dans les pratiques de la recherche scientifique en SHS comme dans d'autres champs disciplinaires.

Les questions de stockage, de modélisation et d'utilisation de données numériques (en particulier à caractère personnel) se posent aussi bien dans le développement des villes intelligentes, dans les études du genre, dans le développement de l'open data, dans les données personnelles de santé ou de réseaux sociaux que dans l'analyse d'archives orales. Il apparaît néanmoins utile et nécessaire d'interroger les chartes, réglementations et cadres juridiques qui intègrent les pratiques de recherche et peuvent même à un certain degré les « formater ».

Dans une perspective transversale, les disciplines des SHS et des autres sciences pourront s'associer pour éclairer les problématiques éthiques et épistémologiques liées aux données numériques, et plus particulièrement aux « données personnelles », et à leur exploitation par des techniques d'intelligence artificielle. Ces problématiques nécessitent des redéfinitions scientifiques, conceptuelles ou empiriques de notions telles que « données », « personnelles », « sensibles », « modèles », « algorithmes », « induction », « anonymat »... Les projets pourront s'intéresser aux pratiques de recherche (méthodes en matière de recueil et de stockage de données, anonymisation et production de

connaissances, interprétation des résultats d'enquête, réutilisation des données stockées,...) ou à l'exploitation de données numériques liées à d'autres espaces sociaux : environnement, Open data, ville,...

De manière non exhaustive, il s'agira d'explorer différents aspects de ces pratiques :

- la qualification des données, la valeur des données ou de l'information
- la fabrique des enquêtes (témoignages, archives orales, entretiens, ...)
- le recueil, le stockage, le partage et la protection des données
- la modélisation des données personnelles
- la gouvernance des algorithmes et des programmes de prise de décision
- l'analyse et l'utilisation éthique des données
- la constitution de masses de données (Big data), intégrant ou pas des données personnelles, et leur exploitation.

Santé et société :

Dans une société où le bien-être et la vie « en santé » servent d'étalons de mesure de la « bonne vie », mieux comprendre les formes de normalisation, d'expertise et de standardisation permises par les transformations de la médecine (curative et préventive) apparaît essentiel. Les politiques de santé contemporaines ont en effet comme objectif principal, dans les démocraties occidentales, de vouloir rationaliser tout à la fois les dépenses de santé et les pratiques soignantes. Ces politiques produisent des effets variables à la fois sur le système de soins en général, mais aussi sur les patients et leurs perceptions du système de soins en particulier. L'ensemble de réformes contemporaines qui affectent le secteur de la santé posent ainsi des questions à la fois éthiques, économiques, sociales et plus largement sociétales. Les objets connectés et leurs usages dans le champ de la santé en témoignent par exemple de manière emblématique.

Les liens entre santé et société sont marqués par de multiples transformations qui vont de l'apparition de nouvelles techniques médicales et de nouvelles morbidités, à la volonté pour l'Etat-Providence de prendre en compte un nombre toujours plus grand de risques sanitaires et médicaux.

Parmi les évolutions les plus saillantes, on peut repérer :

- Les transformations des interactions entre soignants et patients autour des exigences induites par les crises sanitaires et les exigences de la « démocratie sanitaire ». Les récents débats sur l'obligation vaccinale révèlent ainsi les forts enjeux que ces questions induisent et témoignent de problèmes de confiance à la fois entre citoyens et médecins, mais aussi plus généralement avec l'ensemble des autorités politiques et administratives.
- Les nouvelles exigences éthiques et déontologiques qui conduisent à de nouvelles pratiques et à l'apparition de nouveaux instruments de politiques publiques : adoptions de chartes, mise en œuvre de démarche qualité et de normes iso dans les établissements de santé. Le domaine de la santé apparaît bien souvent comme particulièrement innovant par rapport à d'autres domaines de politiques publiques notamment du fait de la gravité des conséquences des erreurs lorsqu'elles sont commises (mortalité, handicap, etc.).
- L'apparition ou la réapparition de maladies contagieuses interrogeant en profondeur les modes de vie et pratiques médicales. Parmi ces maladies, on peut citer la tuberculose, la rougeole ou encore le sida, mais aussi des maladies considérées comme émergentes telles la maladie de Lyme ou Ebola qui ont pour particularité de se transmettre de l'animal à l'homme et à la femme et pose donc des questions complexes de gestion et de partage de compétences entre vétérinaires et médecins, tout en interrogeant de manière plus générale les rapports complexes entre animal et société.
- Le développement de la santé environnementale qui vient interroger notamment les choix de société tels que l'usage de l'automobile (pollutions aux particules fines), l'agriculture intensive (pesticides), les politiques industrielles (pollutions chimiques) et pose notamment l'épineuse question des capacités des autorités administratives non seulement à mesurer les risques, mais aussi à les prévenir et ce à différentes échelles.

Nous invitons donc les chercheurs à proposer des projets interdisciplinaires portant sur :

- les dynamiques liant les procédures, règles - formelles ou informelles -, pratiques et discours des professionnels de la santé touchant par exemple à la prévention, à l'éducation à la santé ou à l'observance d'un traitement, à la gestion d'une maladie - chronique ou non -, voire à la communication autour du diagnostic,

- mais également les pratiques, attentes, projets, capacités d'expertise, représentations et interprétations des individus - patients, citoyens, gouvernants - en matière de santé et de soins.

Une attention particulière pourrait être portée à la contribution de ces différentes dynamiques aux inégalités de santé, dont celles liées à la question du genre. Les projets devraient pouvoir également contribuer à la réflexion plus générale sur les évolutions actuelles - ou passées - des politiques de santé publique, aux configurations d'acteurs impliqués et aux référentiels et modèles mobilisés pour construire tout à la fois les problèmes et les solutions proposées. Une dimension de comparaison, dans le temps et dans l'espace, et la prise en compte de la circulation de modèles de référence (ou repoussoirs !) seraient particulièrement appréciées.

Environnement urbain :

L'axe Environnement urbain articule les questions de nature, de pollution, de risque et d'aménagement en milieu urbain et péri-urbain. A titre indicatifs, quelques-unes des thématiques abordées par ses journées d'étude des années passées ont été : les jardins en ville et en périphérie, les cours d'eaux en ville, villes et catastrophes, les humanités environnementales...

Pour le présent appel à projet de la MSH LSE, les thématiques éligibles concernent l'environnement urbain au sens large de milieu humain vécu, perçu et représenté (les ambiances, les nuisances, le cadre de vie....) et/ ou non humain (la nature en ville, les pollutions, les événements catastrophiques, ...), ainsi que les acteurs qui produisent cet environnement en perpétuelle évolution, où s'hybrident activités sociales et éléments non humains.

A l'heure où les discours politiques et experts mettent largement en avant le changement climatique local, l'axe environnement urbain offre une fenêtre intéressante pour développer un point de vue sur les politiques publiques qui façonnent les milieux de vie des citoyens. Décomposé en myriade de lieux, l'environnement urbain est vécu, représenté mesuré ou encore évalué par ceux qui l'habitent et le pratiquent. On peut alors interroger les expériences diverses d'interaction entre praticiens de l'aménagement urbain et collectifs d'habitants, mais également le métabolisme urbain par lequel les sociétés consomment les ressources des arrière-pays et rejettent des déchets.

La question est également de savoir qui sont les acteurs qui produisent l'environnement en perpétuelle évolution et quelles configurations évolutives ils forment ou ont formées. Au niveau local, national et international, de nombreuses réflexions existent pour aménager de nouveaux modes de gouvernance urbaine afin de rendre le système urbain durable. La ville peut être représentée comme un théâtre à plusieurs niveaux : écologique, économique, politique, social. Comment ces différents niveaux interagissent-ils ? Quels nouveaux modèles émergent ? Que pouvons-nous apprendre des expériences passées ou actuelles ?

En résonance avec la thématique « Humanités et urbanité » de l'IDEX Lyon/Saint-Etienne, les contributions attendues mêleront donc des réflexions sur ce qui fait la vie citadine et la transformation de son environnement, les rythmes et facteurs de l'évolution, les espaces et catégories privilégiées ou en marge du changement, et les échelles d'intervention et de gouvernance du milieu urbain.

Des contributions sont attendues dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales. Il peut s'agir de sujets contemporains ou inscrits dans un temps historique plus long. Un privilège sera donné aux projets faisant intervenir plusieurs laboratoires et plusieurs disciplines à travers une co-construction de la problématique de recherche et où seront clairement identifiés les apports du projet pour chaque discipline. On attend des études principalement empiriques qui intègrent autant que possible la comparaison spatiale et temporelle, et puisent dans les apports d'approches aussi variées que les études sociologiques et anthropologiques, la géographie ou l'urbanisme, les sciences économiques et de gestion, la science politique, le droit, les sciences de l'information et de la communication, la philosophie et l'histoire des idées, les études littéraires et artistiques, l'histoire urbaine, l'histoire des mondes anciens, etc.

Ces trois axes pourront s'articuler avec une thématique transversale sur le genre :

Les études mettant le genre au centre de leurs préoccupations se sont développées dans toutes les disciplines depuis maintenant plusieurs décennies. Sur ce thème davantage que sur d'autres, l'avancée des travaux témoigne du fait que le genre n'est pas restreint à une discipline académique, mais bien plutôt une question transversale qui se pose, selon des modalités singulières, au sein de chaque champ du savoir.

Si chaque domaine peut certes développer ses outils, ou ses objets spécifiques, nous voudrions privilégier, dans le cadre de cet appel à projets et à l'image de la MSH LSE qui le porte, cette interdisciplinarité qui fait la richesse de la thématique, qu'il s'agisse de décrire les inégalités subies par les femmes, de mettre au jour les formes sociales de la

domination, de comprendre comment les sexualités font et défont les genres, ou encore de penser le genre comme système ou les genres comme résultats de ce système...

C'est pourquoi le choix a été fait de ne pas flécher thématiquement l'axe Genre dans le cadre du présent appel à projet, en accueillant les propositions inscrites dans les trois axes porteurs de la MSH LSE, tout en ne s'y limitant pas. On souhaite ainsi privilégier les propositions témoignant d'une véritable orientation pluridisciplinaire, aussi bien en termes de méthodologies partagées que de construction problématique commune, ainsi que des perspectives originales, qu'il s'agisse de porter des thématiques émergentes ou d'expérimenter des méthodes et protocoles d'enquête innovants.

Conditions d'éligibilité

Sont éligibles pour un financement les projets portés par des chercheurs et enseignants-chercheurs issus d'au moins deux laboratoires du site Lyon-Saint-Étienne dont au moins un laboratoire SHS. Le coordinateur du projet devra être issu d'un laboratoire SHS.

Les projets doivent être originaux et en cas de co-financement faire apparaître un budget consolidé. Ils peuvent se positionner comme des projets en maturation en vue d'un dépôt de financement de type ANR, européen ou en réponse à l'Appel Scientific Breakthrough Program (SBP) de l'Idex Lyon.

Les projets retenus devront prévoir des éléments de valorisation du projet et notamment l'organisation de workshops, journées d'étude ou séminaires dans les locaux de la MSH-LSE situés au Centre Berthelot ainsi que des formes de valorisation scientifique des résultats obtenus.

Modalités de soumission

Les dossiers de candidature (formulaire spécifique joint à cet appel) doivent être déposés en ligne sur le site dédié, au format word ou pdf.

Site de soumission des projets : <https://aap2018-msh-lse.sciencesconf.org> (ouverture de la plateforme fin juillet)

Calendrier

Lancement de l'appel à projet : 18 juillet 2018

Date limite de dépôt des dossiers scientifiques : 15 octobre 2018 à 17h

Annonce des résultats : mi décembre 2018

Début des financements : janvier 2019

Evaluations des candidatures

Les dossiers seront évalués par le conseil scientifique de la MSH-LSE dont la composition est accessible sur le site web de la MSH : <https://www.msh-lse.fr/gouvernance>

Sur la base de la proposition du conseil scientifique, la décision d'attribution du financement reviendra au comité de pilotage de la MSH-LSE.

Critères d'évaluation

Chaque critère sera évalué entre 0 (insuffisant) et 5 (excellent).

C1 - Qualité scientifique pertinence et originalité du projet

C2 - Méthode et faisabilité terrain

C3 - Qualité du consortium et effet structurant pour le site

C4 - Interdisciplinarité : le projet doit mettre en œuvre une réelle interdisciplinarité

C5 - International : les projets ayant un partenariat international sont favorisés

C6 - Valorisation : publications scientifiques et publics visés ; prolongement du projet (ANR, Europe, etc.)

C7 - Calendrier de l'action (24 mois au plus)

C8 - Adéquation des moyens demandés au projet scientifique

Dans une optique d'aide à la progression de chaque projet, le compte rendu d'évaluation comportera les points faibles et les points forts des dits projets.

Budget et dépenses éligibles

Le projet sera financé sur une durée maximale de deux années à compter du 1^{er} janvier 2019. Toutes les dépenses sont éligibles à l'exception des contrats doctoraux.

Suivi des projets

Les montants alloués seront gérés par la MSH-LSE. Une ligne de crédit sera ouverte à cet effet pour chaque projet financé. La MSH passera toutes les commandes et règlera les factures relatives à chaque projet. Le chef de projet aura accès à une situation de son compte à tout moment.

A la fin des projets, un bilan sera présenté devant le conseil scientifique de la MSH-LSE et un rapport d'activités sera demandé (soumission de projet, publication, organisation d'évènements, déviation de projet...).

Accompagnement des projets

La MSH-LSE peut également apporter dans le cadre de ces projets, un accompagnement dans ses domaines d'activités : traitements statistiques, audiovisuel, informatique, ressources documentaires, communication, etc. Merci de contacter l'équipe en amont pour évaluer les possibilités de réponse à vos besoins éventuels et faciliter grandement leur mise en oeuvre.

Ressources / services	Contacts
Services communs : logistique, communication, etc.	Emma Bessieres emma.bessieres@msh-lse.fr - Tél. 04 72 72 64 74
Systèmes d'information : conseil et expertise, hébergement informatique, visioconférence, numérisation, etc.	Denis Duperray denis.duperray@msh-lse.fr - Tél. 04 72 72 79 23
Accompagnement à la recherche : Plateformes PANELS, PAGES, audiovisuel, info-doc, etc.	Sonia Guérin-Hamdi sonia.guerin-hamdi@msh-lse.fr - Tél. 04 72 72 79 32

Publicité

Les responsables des projets retenus doivent indiquer sur tous leurs supports de communication et de valorisation, y compris les publications scientifiques, la mention suivante, le cas échéant avec le logo de la MSH-LSE « Projet soutenu par la MSH-LSE, Université de Lyon, CNRS. Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier du projet IDEXLYON de l'Université de Lyon, dans le cadre du programme "Investissements d'Avenir" (ANR-16-IDEX-0005) ».